Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260401-2026040111-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	27

L'an 2026, le 1er avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hugues JEHANNO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26 mars 2026.

Présents : JÉHANNO Hugues, ANDRIEUX Sandrine, CATEL Bernard, FABLEC Marie-Noëlle, FOSSADIER Stéphanie, HAYS CAUDAL Katia, LE BIHAN Romain, LE FORESTIER Serge, LE GAL Jacqueline, LE JOSSEC Nicolas, LE MOING Charles, LE PENNUEN Michel, LAUDIC Olivier, LORGEOUX Catherine, MORÉAC Hélène, MORISSEAU Christelle, NICOL Joël, OFFRET Mickaël, OLIVEUX Leslie, REVUELTA Barbara, TALMON Michel, VOURCH Éric, AUDO Philippe, DURAND-HIRTZMANN Véronique, NICOLAS-DUFOUIL Nadine, TANGUY Pierrick,

Absents avec pouvoirs :
- CADORET Soazig, pourvoir à M. JEHANNO, Maire

Absents :
- sans absent

A été nommée Secrétaire de séance : Pierrick TANGUY

2026040111 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES

Après avoir pris connaissance de l'état des créances irrécouvrables transmis par la DGFIP :
- en date du 26 février 2026 pour un montant de 1 078,85 €

LE CONSEIL

- VU la présentation faite par Monsieur NICOL, Adjoint au Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : ACCEPTE l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables faisant l'objet des états transmis par la DGFIP pour un montant total de 1 078,85 €

ARTICLE 2 : AUTORISE M. JEHANNO, Maire, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 1er avril 2026
Le Maire
Hugues JEHANNO

